

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE EN MUTATION : DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Fabienne WINCKEL
UMH
Amaury DAELE
FUNDP

Le contexte de la recherche

L'équipe de recherche a tenté de dresser un état des lieux des initiatives et des projets en matière d'enseignement à distance⁶⁹ en Communauté française de Belgique au sein de quatre types d'institutions : les Universités, les Hautes Ecoles, l'enseignement de Promotion Sociale et la Direction de l'EAD de la Communauté française. Cette démarche d'analyse fut réalisée en collaboration avec les acteurs concernés et a permis de déboucher sur des propositions de pistes d'action et des perspectives de développement de l'EAD en Communauté française. Ensuite, ces pistes d'action ont été mises en perspective par rapport au développement de l'EAD dans d'autres pays (France et Québec) et en Communauté flamande de Belgique. Cet état des lieux a été réalisé au travers de cinq dimensions d'analyse qui sont la reconnaissance des compétences et certification, les collaborations, les modalités de financement, les échanges de pratiques et les modalités et pratiques d'enseignement.

Cette recherche s'est également intéressée, sur base d'un nombre réduit de sujets, aux besoins des apprenants suivant un EAD et un enseignement hybride (articulant présence et distance).

Démarche méthodologique

Lors de la prise d'information, la méthodologie adoptée s'inspire largement de la méthode Delphi qui consiste en une succession d'interviews qui s'élaborent progressivement en se basant les unes sur les autres. Les informations recueillies à l'occasion de ces interviews ont tendance à converger, tout en s'enrichissant mutuellement. Cette méthode fut adaptée à notre démarche, d'abord pour amorcer un dialogue avec des experts de l'enseignement à distance, puis pour dégager les points de vue convergents et divergents de ceux-ci. Cette méthodologie a permis de mettre en évidence un consensus sur plusieurs points importants.

Pistes d'action proposées pour un développement de l'EAD en Communauté française

Un plan d'action à mener afin de développer une offre d'EAD cohérente en Communauté française de Belgique (CFWB) a été élaboré. Les pistes d'action les plus importantes sont présentées ci-après.

⁶⁹Dans ce document, nous utilisons les initiales EAD pour désigner l'enseignement à distance de façon générale.

Politiques d'établissement

Il est important que l'EAD soit introduit progressivement dans les différents types d'enseignement de façon à être accepté par les enseignants et par le public visé. Afin d'offrir aux apprenants un EAD de qualité répondant à leurs besoins, les établissements d'enseignement devraient s'engager à soutenir systématiquement la conception de modules, de cours et de programmes à distance. Il serait intéressant que les établissements concernés réfléchissent à une stratégie institutionnelle propre en la matière et adoptent un processus intégré de planification. Un projet d'établissement clair, unifiant les énergies et planifiant des pistes concrètes de développement pourrait contribuer à introduire avec succès certaines formes d'EAD.

Préparation des acteurs

L'introduction de l'EAD constitue une innovation qui demande une préparation des acteurs par la formation aux compétences techniques et pédagogiques requises, la sensibilisation à la réelle plus-value pédagogique de l'EAD et la clarification des bénéfices personnels que les enseignants peuvent retirer de cette innovation.

Organisation du travail des enseignants

A l'heure actuelle, le temps consacré à la mise à distance des cours vient s'ajouter aux tâches traditionnelles des enseignants. Pour que l'EAD puisse se développer réellement en CFWB, il conviendrait que des mesures soient prises afin de libérer les enseignants d'une partie de leurs tâches de manière à ce que le travail de conception requis ne vienne pas s'ajouter à un horaire déjà rempli. Dans la même optique, il serait intéressant que les heures prestées à l'amélioration de la pédagogie adoptée ainsi que les heures prestées dans le cadre d'un EAD puissent être prises en compte dans la carrière des enseignants.

Politique incitative

Afin d'inciter les établissements à consacrer des ressources au développement de pratiques d'EAD, il serait intéressant d'encourager les synergies entre eux afin qu'un partage des coûts soit possible. Il serait donc opportun que des mesures soient prises afin de limiter les freins aux collaborations. A cet égard, le gouvernement pourrait proposer des mesures incitatives encourageant les institutions d'enseignement et les enseignants à développer des cours à distance utilisant les nouvelles technologies dans un contexte de partenariat. De plus, pour permettre à l'apprenant de suivre un apprentissage « à la carte », il est indispensable de mettre en place un système de reconnaissance mutuelle des crédits.

Aménagement de lieux de rencontres et d'échanges

Il serait donc intéressant de créer un portail commun mutualisant les informations et informant les acteurs de l'offre proposée en CFWB et les modalités de suivi proposées. De même, un portail destiné spécifiquement aux enseignants pourrait être également réalisé leur offrant un accès à une vaste gamme d'outils qui les aideraient à créer des cours et des programmes en ligne via un portail d'informations et de ressources. De manière plus globale, une structure de coordination au niveau de l'offre en matière d'EAD pourrait être mise en place afin de mettre en place un portail, initier et favoriser les projets communs, promouvoir la recherche sur l'EAD, promouvoir les échanges. Cette structure de coordination pourrait ainsi constituer à plus long terme un observatoire de l'EAD avec des missions plus affirmées en matière d'information, de formation, voire de production de matériels didactiques et de soutien aux initiatives.

Pour obtenir plus d'informations sur cette communication :
fabienne.winckel@cfwb.be